

Valorisation des mâles des troupeaux allaitants en agriculture biologique

Use of males of suckling herds in organic farming

COUTARD J.P., JOUANNIN E.

Chambre d'agriculture du Maine et Loire - Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou "la garenne de la cheminée" - 49220 Thorigné d'Anjou

INTRODUCTION

Dans les pays de la Loire (Coutard JP, 2007), les veaux mâles issus de l'agriculture biologique sont principalement vendus en broutards sur le marché conventionnel, donc sans plus value. Pour les valoriser en agriculture biologique deux solutions sont envisageables : la production de veaux sous la mère et la production de bœufs. Ces deux solutions ont été testées sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49).

1. MATERIEL ET METHODES

Le troupeau de la ferme expérimentale comprend soixante trois vaches Limousines et la suite (110 à 115 UGB) ; il est conduit avec une double période de vêlages (automne et printemps), un taux de renouvellement élevé, un premier vêlage à trente mois, et environ 50 % d'insémination. La comparaison veau (ou broutard) - bœuf a été réalisée sur trois campagnes de naissances (du 01/08/2001 au 31/07/2004) en constituant des couples d'animaux de potentiel comparable. Au total, sur les trois années, trente huit bœufs ont été produits, soit dix-neuf par saison de naissance (six ou sept bœufs par saison de naissance et par an). Pour évaluer l'intérêt économique des différents modes de commercialisation des mâles, une modélisation de la conduite de la ferme expérimentale a été élaborée. Plusieurs scénarios ont été testés en situation de croisière, à surface constante (114 ha SAU) et à nombre d'UGB comparable (111 UGB).

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. LES VEAUX

Tableau 1 : performances des veaux sous la mère

Période de naissance	Automne	Total (a)
Sexe	M	M + F
Effectif	25	44
Age de sortie (jours)	173,7	180,2
GMQ (g/j)	1130	1118
Poids de carcasse (kg)	142,8	143,5
Rendement (%)	60,2	59,0
Couleur (% de 3)	88	91
Etat (% de 2)	92	89
Conformation (EURO)	U-/U=	U-
Prix / kg carcasse (€)	6,44	6,12

(a) automne + printemps

Les veaux nés à l'automne sont pendant la phase hivernale conduits en stabulation libre avec leur mère ; ils sont complémentés dans un parc inaccessible aux vaches avec un mélange fermier et du foin (en moyenne 1,55 kg MS dont 0,98 kg MS concentré) ; ils ont en moyenne été abattus à six mois à un poids de carcasse d'environ 143 kg (tableau 1). Ils sont en général rosés (couleur 3) et assez maigres (note d'état 2). La filière souhaiterait des carcasses plus légères (125 – 135 kg carcasse), plus claires et plus grasses. Une réduction de l'âge à l'abattage peut faciliter la production de carcasses plus claires, mais pas celle de carcasses plus grasses. Notons que la sélection pratiquée est plus favorable à la production de gros bovins lourds qu'à la production de veaux.

2.2. LES BŒUFS

Les bœufs nés à l'automne sont sevrés à environ neuf mois en juin, finis à l'auge et abattus à environ trente mois en fin d'hiver. Les bœufs nés au printemps sont sevrés à l'automne à environ sept mois, et abattus à environ trente deux mois et

demi en début d'hiver (tableau 2). Les périodes de commercialisation ont été choisies en lien avec la filière UNEBIO, pour assurer une commercialisation facile. Dans les deux catégories de bœufs, la croissance moyenne sevrage – abattage atteint environ 600 g / jour, et le poids moyen de carcasse environ 415 kg.

Tableau 2 : performances des bœufs

Période de naissance	Automne	Printemps
Effectif	19	19
Date moyenne de sortie	16/03	11/12
Age de sortie (mois)	29,9	32,5
GMQ global (g / j)	745	702
Poids de carcasse (kg)	413,4	415,4
Rendement (%)	57,4	56,5
Conformation (EURO)	R+/U-	R+/U-
Prix / kg carcasse (€)	3,61	3,66

Le tri des animaux les plus performants au sevrage pour produire des bœufs permet d'alourdir les carcasses et d'améliorer leur valorisation commerciale. Plusieurs critères de tri ont été analysés : croissance, développement musculaire, développement squelettique ; la croissance naissance–sevrage constitue le critère le plus discriminant : + 17 kg de carcasse en retenant 50 % des mâles.

2.3. INTERET TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

L'opportunité économique de la production de bœufs est fonction du rapport de prix entre bœufs et broutards. Des prix d'équivalence ont été calculés, dans la situation actuelle de primes : pour que les bœufs soient compétitifs avec des broutards payés 2,50 € / kg vif il faut qu'il soient payés au minimum 4,00 € / kg de carcasse, net de frais de commercialisation. C'est le cas actuellement (4,04 € / kg de carcasse en 2007 / 2008). Ce n'était pas le cas pendant la période expérimentale. La production de veaux sous la mère sécurise le revenu par rapport aux variations du prix du broutard. Produire six bœufs par saison de naissance (40 à 45 % des veaux sevrés) permet de choisir pour cette production les animaux les plus adaptés. La production de bœufs permet de valoriser des parcelles éloignées du siège de l'exploitation. Dans un contexte peu favorable à la production du maïs ensilage (terres séchantes à potentiel modeste) la production de jeunes bovins également simulée n'est pas compétitive par rapport aux broutards. Il faut aussi s'interroger sur l'image de la production de jeunes bovins pour des consommateurs de produits biologiques.

CONCLUSION

Dans les conditions de cet essai, nous avons produit en moyenne des veaux sous la mère de 143 kg à six mois et des bœufs de 415 kg à 30–32 mois. Le tri des animaux performants au sevrage permet de produire des bœufs plus lourds. Ces deux types de production offrent des opportunités intéressantes pour valoriser les mâles en agriculture biologique. Des marges de progrès semblent envisageables dans les itinéraires de production.

Cette étude a été réalisée avec la participation financière de la région Pays de la Loire

Coutard JP, 2007. Caractérisation de l'offre de viande bovine biologique des troupeaux allaitants des Pays de la Loire – 4 pages Chambres d'agriculture Pays de la Loire